

FONDS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES AGENTS

DI DES HAUTS DE FRANCE DU 27/10/2022

Ce jeudi 27/10/22, sous la présidence du Directeur Interrégional, s'est tenu un GT sur l'utilisation du **Fonds d'Amélioration du cadre de vie des agents**.

Pour rappel, ce fonds a été obtenu par les agents suite au conflit de début 2022. Ce fonds nous appartient et pour la première fois on nous demande comment le dépenser.

• **Le bilan est très instructif !** Il montre que les agents sont tous attachés à leur administration et sont prêts à utiliser cet argent pour travailler dans de meilleures conditions. Mais l'on constate qu'une très grande partie des demandes relève d'un financement qui ne concerne pas cette enveloppe allouée mais sont du ressort des CHSCT, CDAS ou de l'administration en tant qu'employeur.

Pour autant, la liste complète sera renvoyée à la DG pour que les services compétents prennent connaissance des besoins réels du terrain aussi bien au niveau immobilier que des outils de travail.

• **3M d'euros** sont à disposition sur 3 ans, ce qui fait $\pm 180\text{€}/\text{agent}$ sur 3 ans et ainsi **pour notre DI on peut estimer à 100.000 € par an pendant 3 ans.**

Les agents ont été consultés dans tous les services suite à l'intervention de la **CGT** des Hauts de France fin septembre. La première approche de l'administration n'avait pas pris en compte l'avis des agents. Cette large consultation a permis la remontée de 489 projets issus des services.

Il a fallu établir une méthode et de manière consensuelle les OS et l'administration ont écarté tous les projets qui n'entraient pas dans le cadre de l'enveloppe.

• **Un GT national** prévu le 15/11/22 examinera pour validation les projets des DI.

Le but de la réunion était de prioriser des projets ou des thèmes aboutis pour une première salve de dépenses qui sont en rapport avec le fonds.

Un débat a eu lieu sur la pertinence des demandes de subventions pour des activités sportives ou culturelles, en effet des fonds peuvent être déjà disponibles via d'autres canaux (SRIAS, ATSCAF, ASND, CDAS...). Les participants ont convenu de mettre en attente ces projets pour une expertise nationale.

CE QUI NE SERA PAS FINANCÉ :

- **Immobilier, agrandissement ou création d'espace de vie ou de travail.** Ressort employeur.
- **Outils de travail** (communication, habillement, outillage, moyens de détection...). Ressort employeur.
- **Moyens de transports.** Ressort employeur.
- **Distributeurs de boissons ou aliments.** Les précédentes expérimentations n'ont pas été concluantes.
- **Achat de matériel sportif pour activités sur le lieu de travail.** Manque de salles et problèmes de responsabilités.
- **Fauteuils ergonomiques, tables (assis/debout) et autre mobilier adapté.** Ressort des CHSCT.
- **Zones aménagées fumeurs.** Pas de consensus.

PROJETS EN ATTENTE :

- **Barbecues.** On a privilégié les tables de pique-nique avant les BBQ.
- **Télévisions.** Vérifier auparavant la possibilité d'avoir des antennes pour la réception des images ou passer par des réseaux internet sans avoir à souscrire à des abonnements.
- **Participation financière de l'administration aux activités sportives et/ou culturelles.** Vérifier la compatibilité avec les subventions déjà accordées par d'autres organismes directionnels ou ministériels.
- **Abris à vélo sécurisés ou non.** Les services demandeurs doivent évaluer les coûts. Seule la DR d'Amiens a estimé le montant pour son site et son projet est retenu.
- **Matériel pour les espaces de détente :** fauteuils, canapés... Les services doivent vérifier l'espace disponible et chiffrer les besoins.
- **Achat de gourdes isothermes.** Évaluer les réels besoins avant d'en commander.
- **Mise en place de tris sélectif.** Discussions avec les partenaires locaux pour leur récolte.

Certains sites vont déménager, leurs projets les plus coûteux seront étudiés sur les deux exercices suivants.

Ce qui a été validé :

- **28 tables de pique-nique** et éventuels aménagements (brise vues et terrassement). 10000€.
- **10 machines à café à broyeur de grains.** 3000€.
- **Un abri à vélo pour la DR d'Amiens.** 1500€.
- **3 radios.** 300€.
- **4 jeu de fléchettes électronique.** 400/500€
- **15 fontaines à eau** raccordés à un point d'eau avec son entretien annuel. 20.000€ pour l'achat, l'installation et 6.000€ pour l'entretien annuel. Les services avec un grand nombre d'agents ont été privilégiés. D'autres pourront le demander sur les années suivantes.

Il reste quasiment 50 % de l'enveloppe à utiliser. Les OS et l'administration vont solliciter la possibilité d'allouer une enveloppe pour chaque service. Les agents décideront d'un commun accord de l'utiliser pour des activités de cohésion et la décoration des espaces de vie et de travail.

Ces propositions seront étudiées au niveau national et un comité OS/administration donnera les priorités.

Il est clair que cet exercice est nouveau et, en l'absence de cadre, les décisionnaires ont dû faire des choix sur les thèmes, l'ampleur du public visé et la viabilité sur le temps. La possibilité d'avoir deux autres campagnes permettra d'équilibrer les investissements dans les services et d'apporter des idées sur le périmètre d'action.

La CGT c'est vous, #jevotéCGT